

Version 2  
Mars 2024

# Plan de Prévention et de Gestion des Déchets à SAINT PIERRE ET MIQUELON

# Table des matières

A.	Présentation de Saint-Pierre et Miquelon .....	2
B.	Gestion des déchets à Saint-Pierre et Miquelon.....	4
C.	Présentation CYCLAMED .....	6
D.	Contexte règlementaire des MNU .....	6
E.	Dispositif CYCLAMED à Saint-Pierre et Miquelon .....	6
1.	Identification des interlocuteurs, état des lieux et organisation .....	6
2.	Les parties prenantes & leurs rôles.....	8
a.	Pharmacies d'officine.....	8
b.	Prestataires de collecte.....	9
c.	Unité de Valorisation Energétique.....	10
F.	Prévention et gestion des MNU .....	10
1.	Prévention des MNU générés .....	10
2.	Gestion des MNU - Chiffres clés.....	10
a.	Quantité de médicaments mise sur le marché.....	11
b.	Gisement évalué .....	11
c.	Collecte CYCLAMED.....	12
G.	Evolution du gisement et de la collecte des MNU .....	13
H.	Objectifs .....	14
I.	Actions de communication.....	14
J.	Annexes .....	16

## A. Présentation de Saint-Pierre et Miquelon

Saint-Pierre et Miquelon est un archipel français d'Amérique du Nord situé dans l'océan Atlantique, au sud-est du golfe du Saint-Laurent, au sud de l'île canadienne de Terre-Neuve (province de Terre-Neuve-et-Labrador).

L'archipel de Saint-Pierre et Miquelon s'étend sur 242 km<sup>2</sup>. Il est principalement composé de deux îles : l'île Saint-Pierre et Miquelon constituée de trois presque-îles reliées entre elles par deux tombolos. Il existe d'autres petites îles et îlots dont l'île aux Marins, l'île aux Vainqueurs, l'île aux Pigeons, le Petit Colombier et le Grand Colombier.

Les îles de l'archipel appartiennent à la grande formation géologique des Appalaches comme la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve. En général et surtout à Saint-Pierre, le sol est pauvre, usé par l'érosion glaciaire, le climat et le déboisement excessif depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle.

Le français parlé ressemble à celui de Normandie et de Bretagne. Les habitants descendent très majoritairement de colons normands, bretons et basques. Si la descendance acadienne est modeste, on doit par contre souligner une filiation anglaise et irlandaise significative de la population, conséquence de nombreuses unions de ces colons avec de jeunes femmes venues de la côte voisine de Terre-Neuve pour tenir des emplois domestiques, notamment au XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup>.

L'anglais est très courant et est généralement parlé en seconde langue par la majorité de la population : il est très utile pour le secteur du tourisme, car l'archipel reçoit de nombreux touristes anglophones américains et canadiens. Dans le cadre professionnel de la pêche, il est très utile pour communiquer avec les pêcheurs anglophones de Terre-Neuve, ou d'ailleurs.

Saint-Pierre, la plus petite mais la plus peuplée (environ 86% de la population), assure l'essentiel des activités économiques.

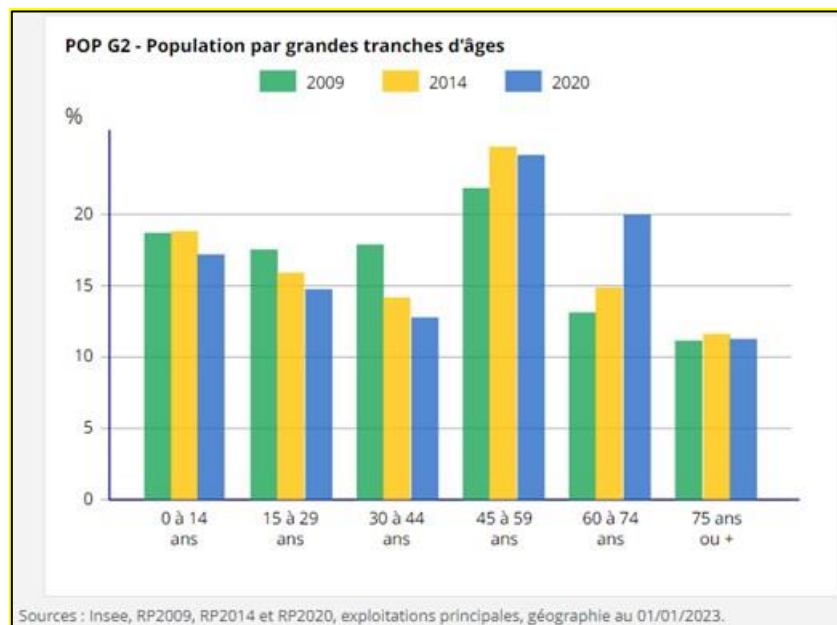
Sur Miquelon, on compte quelques centaines de personnes vivant de la pêche et de l'agriculture.

A Langlade, l'Anse du Gouvernement est un hameau de résidences secondaires le long d'une plage de sable fin, lieu de loisirs et de villégiature.

La population totale de l'archipel s'élève à 6 092 personnes dont 5492 à Saint-Pierre (référencement INSEE du 1<sup>er</sup> janvier 2020 entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023).



Ci-dessous l'évolution de la population par tranche d'âge sur la commune de Saint Pierre :



En 2020, la densité moyenne sur la commune de Saint Pierre s'élève à 106 habitants / km<sup>2</sup> contre 102 habitants par km<sup>2</sup> en France hexagonale.

**POP T1 - Population en historique depuis 1968**

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	6 559	6 180	5 438	5 007	4 453	4 453	4 229	4 107
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	169,4	159,6	140,4	129,3	115,0	115,0	109,2	106,1

(\*) 1967 et 1974 pour les DOM  
 Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2023.  
 Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2009 au RP2020 exploitations principales.

La population sur Saint Pierre et Miquelon baisse en moyenne de 0.3% par an depuis 1999 et la population est d'avantage vieillissante.

Saint-Pierre et Miquelon connaît une baisse prononcée du nombre de jeunes de 20-29 ans (-2,7 % en moyenne par an depuis 1999), en partie du fait des départs pour poursuivre des études supérieures en dehors de l'archipel. Par conséquent, le vieillissement de la population est marqué : l'indice de vieillissement a nettement augmenté (93,0 % en 2018 contre 42,6 % en 1999) ainsi que la part des plus de 60 ans dans la population (22,3 % en 2018 contre 15,6 % en 1999).

## B. Gestion des déchets à Saint-Pierre et Miquelon

Saint-Pierre et Miquelon<sup>1</sup> a le statut de collectivité d'Outre-mer, régi par l'article 73 de la Constitution.

La collectivité de Saint-Pierre et Miquelon est régie par un Conseil territorial, et comporte 2 communes. Elle ne fait pas partie de l'Union européenne. Son statut est celui d'un Pays et territoire d'Outre-mer (PTOM).

La ville de Saint-Pierre s'est engagée dans une démarche de tri et de recyclage des déchets pour tendre vers un territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage et à terme vers l'arrêt du brûlage à ciel ouvert. En matière de sensibilisation, la mairie participe notamment à la publication du Guide zéro déchet à Saint-Pierre et Miquelon, édité par l'ADEME et la DTAM dont l'édition 2022/2023 qui est paru.

Elle dispose<sup>2</sup> :

- D'un service de collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles (hors déchets organiques) dans des sacs gris fournis par la commune (à retirer à la déchetterie)
- D'un service de collecte en porte à porte des biodéchets dans des bacs verts
- De 30 points d'apport volontaire : verres & plastiques + boîtes métalliques & papiers + réceptacles de collecte
- D'une déchetterie située sur la route de l'ancien incinérateur
- D'une décharge à ciel ouvert au Cap Noir (qui deviendra à termes un centre d'enfouissement technique contrôlé et règlementé) accessible aux activités économiques
- D'une plateforme de compostage située au pied du phare de Galantry

### ❖ Le Label Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

En 2014, la ville de Saint-Pierre s'est inscrite dans l'appel à projet " Zéro Déchet Zéro Gaspillage" du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

---

<sup>1</sup> <https://www.outre-mer.gouv.fr/territoires/saint-pierre-et-miquelon>

<sup>2</sup> <https://www.mairie-stpierre.fr/fr/257-gestion-dechets.html>

Le dossier de la Ville de Saint-Pierre, intitulé "Concept Insulaire", présente une adaptation des concepts de gestion des déchets à un territoire insulaire et isolé. C'est son caractère ambitieux et innovant, s'inscrivant dans l'objectif national de transition énergétique et de croissance verte, qui en a fait l'un des 4 lauréats en Outre-Mer. Les principaux objectifs de ce dossier sont :

- **Collecte :**
  - Réduire de 80 % la quantité d'OMR par rapport à la situation de 2009
  - Réduire de 30 % la production globale des déchets des ménages
  - Réduire les déchets du BTP de 15 %
  - Réduire les déchets de l'administration de 20 %
- **Traitement :**
  - Accroître et maîtriser la connaissance des différents flux
  - Atteindre un taux de recyclage de 85 %
  - Arrêter le brûlage à court terme
  - Mettre en œuvre un traitement des déchets du BTP (valoriser 40 % du gisement)
  - Favoriser l'économie circulaire
  - Gérer les sources de déchets dangereux
- **Transparence :**
  - Équilibrer le budget de gestion des déchets
  - Fédérer la population autour du projet
- **Les actes de l'action municipale :**

4 axes majeurs sont identifiés par niveau de stratégie opérationnelle. Chaque axe regroupera un lot d'actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs exposés ci-dessus.

- Axe 1 : Monitoring

Il s'agit d'établir les standards de contrôle et de mesure de l'ensemble des flux de déchets en termes de qualité, de quantité et de provenance, par la mise en place de la pesée systématique et la caractérisation régulière.

- Axe 2 : Prévention de la production des déchets

Cet axe regroupe l'ensemble des outils à déployer pour prévenir la production de déchets à la source, à destination des ménages, des administrations, des professionnels et des entreprises du BTP.

- Axe 3 : Gestion des déchets

Déchèterie, collecte en apport volontaire des emballages ménagers, collecte en porte-à-porte des biodéchets, tri sélectif, tarification incitative (...) sont au cœur de la nouvelle politique de gestion des déchets de la commune.

- Axe 4 : Traitement des déchets

Le traitement post collecte est indispensable au bon cheminement du projet et à l'adhésion pleine et entière de la population. Il s'agit de la phase de conditionnement des déchets recyclables et de leur valorisation au niveau local ou à l'export.

Association loi 1901 à but non lucratif

60 Ter rue de Bellevue – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT – Tél. : 01 46 10 97 50

N° SIRET : 393 163 019 00044 – Code APE : 9499Z – N° de TVA intracommunautaire : FR 12 393 163 019

## C. Présentation CYCLAMED

CYCLAMED est une association de loi 1901, agréée par l'Etat pour la collecte et la valorisation énergétique des Médicaments Non Utilisés - MNU retournés par les patients dans les pharmacies d'officine.

L'éco-organisme est financé à 100% par les industries pharmaceutiques dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur, selon le Décret n°2009-718 du 17/6/2009.

Ainsi, CYCLAMED n'a pas de lien direct avec les collectivités, ni en termes de financement, ni d'organisation opérationnelle.

Cependant, il sera effectué autant que possible, des opérations de communication en lien avec la collectivité de Saint Pierre et Miquelon, notamment en sensibilisant les animateurs du tri au dispositif CYCLAMED, lors de manifestations locales, affichage dans les déchèteries, etc.

## D. Contexte réglementaire des MNU

**La circulaire n° 93-37 du 24/03/93** précise le caractère NON DANGEREUX des MNU : Les MNU sont considérés comme des **Déchets Non Dangereux** et sont assimilés aux Ordures Ménagères. Leur code **CED** est le **20 01 32**.

**L'article R. 4211-27** du Code de la Santé Publique modifié par Décret n°2020-1725 du 29 décembre 2020 – art. 11 : les MNU sont détruits **uniquement** par **incinération avec valorisation énergétique** dans le respect de la réglementation en vigueur.

## E. Dispositif CYCLAMED à Saint-Pierre et Miquelon

### 1. Identification des interlocuteurs, état des lieux et organisation

Après plusieurs échanges avec le Docteur M'Hand LAAMEL, délégué de l'Ordre des Pharmaciens à Saint-Pierre & Miquelon sur ce sujet, voici l'état des lieux de la filière sur ce territoire :

- Sur la commune de Saint Pierre (5 492 habitants), il existe 2 pharmacies : une pharmacie de ville, une pharmacie en ville mais qui dépend de l'hôpital au sein de la Pharmacie à Usage Interne (PUI). Ces pharmacies sont approvisionnées par la CERP BA Saint Brieuc (il n'y a pas de grossiste-répartiteur sur place) et disposent d'un stock de médicaments périmés (retour de la patientèle + périmés des pharmacies) à faire éliminer ;

- Concernant l'île de Miquelon (600 habitants), il n'y a pas de pharmacie. Il existe un dépôt tenu par un médecin pro-pharmacien pour la délivrance de médicaments, les MNU sont rapatriés sur la PUI.

Dès janvier 2023, CYCLAMED a recherché un transitaire sur place qui pourra assurer la collecte des réceptacles de collecte pleins récupérés en officine et prendre en charge l'export selon les modalités définies par CYCLAMED.

La société Medexeno (avec son agent à destination - société TMSI) a été retenu pour la gestion de ces réceptacles de collecte pleins.

D'autre part, le ministère des Outre-Mer a sollicité les éco-organismes afin de prévoir un déplacement des représentants des filières REP sur la commune de Saint-Pierre. CYCLAMED s'est ainsi déplacé sur ce territoire en septembre 2023, afin de rencontrer les différentes parties prenantes et valider le processus déjà engagé.

Il a donc été convenu l'organisation suivante :

- CYCLAMED envoi 2 palettes (de 380 exemplaires de réceptacles de collecte vides chacune) au Centre Hospitalier de Saint-Pierre afin de réaliser le tri des MNU stockés, tout en séparant les boîtes et notices afin qu'ils subissent une valorisation matière. Ce tri est parfaitement réalisé par les professionnels pharmaciens rendant ainsi la collecte des MNU très pure sur ce territoire sans aucune erreur de tri (présence de compléments alimentaires, dispositifs médicaux, etc.). Le Centre Hospitalier de Saint-Pierre disposera également dans ces cartons le peu de périmés de stock de la pharmacie afin qu'ils soient éliminés conformément à la loi
- Le CHU mettra à disposition gratuitement un espace foncier derrière la pharmacie pour accueillir un conteneur-benne (loué par CYCLAMED) où seront stockés les réceptacles de collecte pleins selon les recommandations CYCLAMED (annexe 6)
- Une fois le conteneur-benne est plein, TMSI se charge d'empoter les réceptacles de collecte stockés dans un conteneur maritime et d'organiser l'export de ce dernier vers l'hexagone selon la procédure mise en place par CYCLAMED
- Le Centre Hospitalier de Saint-Pierre en partenariat avec CYCLAMED, mettra en place la sensibilisation auprès du grand-public pour le retour des MNU en officine

Le premier export du stock de réceptacles de collecte pleins disponible au CHU a été organisé fin 2023. Suite à divers reports de la compagnie maritime, l'arrivée du conteneur au port du Havre a été décalée au 20/03/2024.

Au total, ce sont 187 réceptacles de collecte CYCLAMED pleins de MNU pour un poids total de 2951.20 kg qui ont été valorisés énergétiquement sur l'UVE OREADE au Havre.



## 2. Les parties prenantes & leurs rôles

Ci-dessous, le tableau récapitulatif des parties prenantes à Saint-Pierre & Miquelon :

Saint-Pierre & Miquelon	
Nombre de Pharmacies d'Officine	2
Transitaire en charge de l'emportage du conteneur maritime et de son export avec une compagnie maritime vers l'Hexagone	MEDEXENO - TMSI
Organisme en charge de la réception du conteneur maritime au Havre	RDT
Transporteur en charge de l'acheminement du conteneur-maritime à l'UVE	SUEZ NORMANDIE - SRL
UVE	OREADE

*Nota Bene : afin de garantir la traçabilité des MNU, chaque export de réceptacles de collecte CYCLAMED pleins de MNU, est accompagné par l'annexe 7, remplie et signée par les différentes parties prenantes concernées.*

### a. Pharmacies d'officine

Actuellement, les 2 pharmacies (de ville et de l'hôpital) existent sur le territoire de Saint-Pierre et Miquelon. Ces dernières ont l'obligation depuis 2007<sup>3</sup> de récupérer les Médicaments Non Utilisés (MNU) de leur patientèle, qu'elles doivent disposer dans les réceptacles de collecte CYCLAMED vides. Elles ont un rôle essentiel de sensibilisation des particuliers au retour des MNU dans les officines tout en communiquant auprès d'eux les consignes CYCLAMED de tri affiné (retrait des conditionnements primaires totalement vides, des étuis et des notices avant de les rapporter).

En partenariat avec le Centre Hospitalier de Saint-Pierre, CYCLAMED mettra à disposition de ces pharmacies des affiches afin de les aider à :

- Communiquer auprès de leur patientèle sur le retour des MNU en officine (annexe 1) ;
- Sensibiliser l'équipe officinale aux produits autorisés dans les réceptacles de collecte CYCLAMED (annexe 2) ;
- Sensibiliser l'équipe officinale sur la tenue des réceptacles de collecte CYCLAMED (annexe 3) ;
- Diffuser « hors pharmacie » pour les collectivités locales, associations, milieux scolaires... (annexe 4) ;
- Donner les 10 conseils pour bien ranger son armoire à pharmacie (annexe 5).

<sup>3</sup> Loi n°2007-248, J.O. du 27/2/2007 et décret d'application n°2009-718 du 17/6/2009

Afin qu'elles disposent de réceptacles de collecte CYCLAMED, comme évoqué précédemment, le Centre Hospitalier de Saint Pierre assurera le stockage de ces derniers et leur distribution dans ces pharmacies.

### **Focus réceptacles de collecte CYCLAMED :**

Dans le nouveau cahier des charges d'appel d'offre des fournisseurs de réceptacles de collecte CYCLAMED, il a été demandé expressément de maintenir les caractéristiques techniques de ces derniers répondant à la norme DASRI NF X 30 507, bien que non obligatoire puisque les MNU sont considérés comme des déchets non dangereux, car ces contenants sont adaptés aux spécificités et contraintes liées aux territoires d'outre-mer.

Ci-dessous les caractéristiques des réceptacles de collecte CYCLAMED :

- Être fabriqué en Europe à partir de matériaux de provenance européenne
- Être empilable jusqu'à 4 rangées en hauteur sans s'affaisser ni s'abîmer
- Être résistant à l'humidité sans s'affaisser ni s'abîmer. La fabrication du réceptacle de collecte doit prendre en compte le taux d'humidité très élevé dans les territoires des DROM-COM. Ce dernier doit garder, autant que faire se peut, les mêmes caractéristiques techniques exigées par le Client
- Être facilement pris en main et porté en toute sécurité
- Avoir les poignées collées d'office
- Être très résistant et étanche au vu de la nature des déchets récupérés dans ces réceptacles
- Avoir un système de fermeture très résistant sécurisant ainsi le contenu
- Pouvoir se monter très facilement : indication des étapes de montage du réceptacle
- Pouvoir recevoir un marquage d'identification
- Il devra être homologué emballage de Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (DASRI) selon la norme NF X 30-507
- Dimension extérieure (mm) : 360 x 328 x 516 (723 poignées ouvertes)
- Dimension intérieure (mm) : 350 x 315 x 510
- Volume utile (L) : 58 (60 L en extérieur)
- Poids à vide (kg) : 0,733

### **b. Prestataires de collecte**

CYCLAMED a sélectionné la société MEDEXENO avec son sous-traitant local TMSI pour assurer la prestation de :

- Import des réceptacles de collecte vides de l'hexagone vers Saint Pierre et Miquelon
- Export des réceptacles de collecte pleins de MNU retournés par les patients dans la pharmacie d'officine vers l'hexagone afin qu'ils soient valorisés énergétiquement dans une UVE partenaire de CYCLAMED.

### **c. Unité de Valorisation Energétique**

L'UVE en charge de la valorisation énergétique des réceptacles de collecte pleins de MNU retournés de Saint Pierre et Miquelon, est située au Havre (UVE OREADE).

## **F. Prévention et gestion des MNU**

### **1. Prévention des MNU générés**

La prévention en termes de production de médicaments non utilisés, dépend de plusieurs paramètres :

- Observance des patients de leur traitement prescrit
- Prescription adaptée de la part des médecins
- Travail des industriels sur les quantités de médicaments par boîte adaptée à la moyenne de prescriptions par pathologie
- Dates de péremption des médicaments qui aujourd'hui se situent entre 3 et 5 ans
- Etc.

Ces paramètres dépendent essentiellement des industriels pharmaceutiques, des prescriptions médicales et de l'évolution des habitudes des patients.

Plusieurs actions sont menées par les acteurs de la santé afin de sensibiliser les patients au bon usage du médicament.

CYCLAMED a déjà et continue de mener des partenariats avec les acteurs de la santé sur ces sujets tels que le LEEM, l'ordre des pharmaciens, le groupe Vyv, Sanofi, Viatris, etc.

### **2. Gestion des MNU - Chiffres clés**

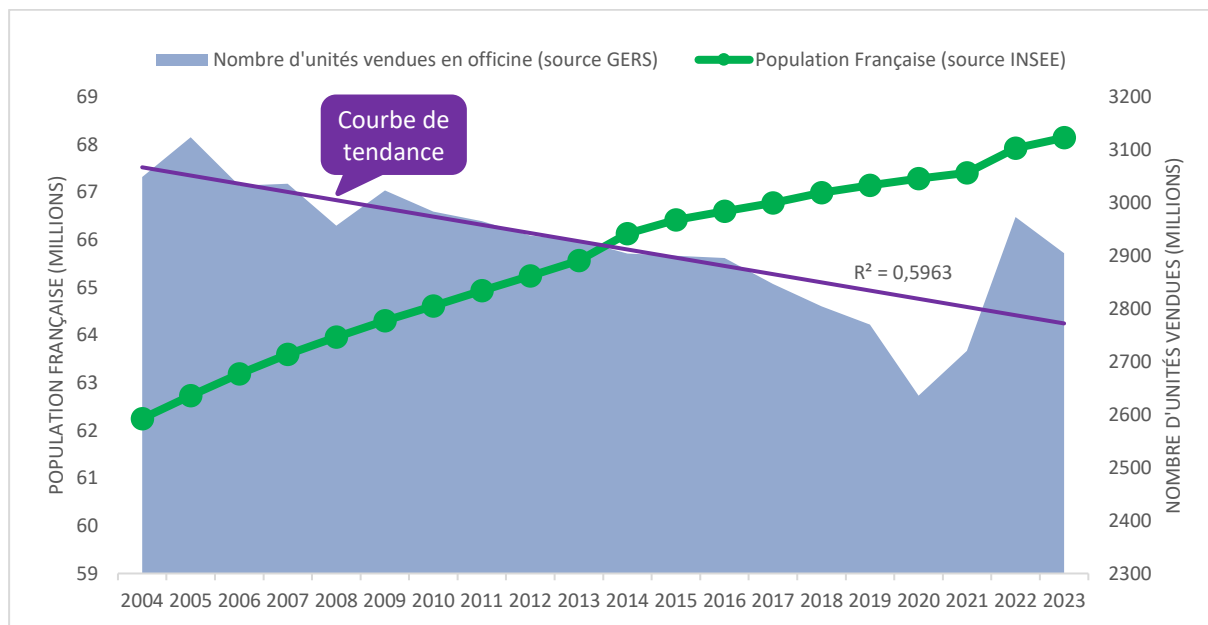
#### **Préambule :**

Les données de l'année 2020 ne sont pas présentées dans ce PPGD. En raison de la crise COVID 19, CYCLAMED a communiqué auprès du grand public afin de limiter les retours des MNU dans les officines, en lien avec les confinements successifs et afin de préserver les équipes officinales dans leur activité première qui est la délivrance des médicaments et le conseil aux patients. Ainsi les données 2020 ne peuvent pas être représentatives de l'état de la collecte des MNU sur le territoire.

## a. Quantité de médicaments mise sur le marché

Avant la crise sanitaire en 2020, les ventes unitaires de médicaments dans les pharmacies d'officine étaient en constante baisse et cela malgré l'évolution à la hausse de la population française.

Après une forte baisse en 2020 comme le montre le graphique suivant, liée directement à la crise Covid, une reprise des ventes a eu lieu en 2021 et en 2022 mais la tendance globale reste baissière.



Le Gers ne dispose pas des données de mise sur le marché pour le territoire de Saint-Pierre & Miquelon.

## b. Gisement évalué

Depuis 2010, CYCLAMED réalise tous les 2 ans une étude de gisement désormais dénommée REMEDE avec l'organisme CSA afin d'évaluer le gisement des MNU chez les foyers français dans l'hexagone, en présentiel, jusqu'en 2020.

A partir 2020, nous sommes passés sur une fréquence annuelle et avons intégré les territoires ultra-marins à l'étude.

En raison de la crise Covid, nous avons dû modifier notre méthodologie d'enquête et sommes passés pour l'année 2020 et 2021 en visioconférence en remplacement du présentiel dans les foyers pour effectuer les pesées des MNU. En conséquence, cette modification de méthodologie a induit plusieurs biais dans l'évaluation du gisement. CYCLAMED, avec la validation de ses autorités de tutelle (DGPR, ADEME), considère que l'étude du gisement sur les deux années 2020 et 2021 n'est pas exploitable et que la dernière année de référence à prendre en compte est celle de 2018.

A partir de 2022, l'étude se déroule en présentiel chez les particuliers dans l'hexagone et les territoires d'Outre-mer, sur la base d'un panel de personnes interrogées représentatif, pour permettre de disposer de données fiables de pesées des MNU au sein de ces foyers.

Au vu de la taille du territoire et du nombre d'habitants, il n'est pas possible pour CSA de disposer d'un panel de participants assez représentatif pour évaluer spécifiquement le gisement sur Saint-Pierre & Miquelon.

Cependant, pour les besoins du présent PPGD, nous avons procédé à une estimation de ce gisement sur Saint-Pierre & Miquelon sur la base du prorata des habitants en comparaison avec le gisement 2022 sur la Guadeloupe.

Territoire	Nombre d'habitants 2023 (Source Insee)	Gisement annuel (tonnes)
Guadeloupe	375 845	60
Saint-Pierre & Miquelon	6 092	0.97

### c. Collecte CYCLAMED

Suite au premier retour de conteneur en mars 2024 contenant 187 réceptacles de collecte CYCLAMED pleins de MNU soit 2951.20 kg au total, nous estimons que ce stock de réceptacles pleins est le fruit du retour des MNU des patients en officine sur les 4 dernières années (date du nouvel emplacement de la pharmacie).

Ainsi la collecte annuelle de MNU est estimée à environ 0.74 tonnes.

2022	Saint-Pierre & Miquelon	National
Gisement (t)	0.97	13 443 <sup>4</sup>
Collecte MNU (t)	0.74	9 833
Taux de collecte	76.3%	73%

Ci-dessous quelques données en 2022 :

Intitulé	Saint-Pierre & Miquelon	National
Population (INSEE)	6 092	66 977 703
Collecte MNU (g/hab)	121.5	159
Nombre de pharmacie d'officine (CNOP)	2	20 721
Nombre de pharmacie d'officine / hab	$3.28 \times 10^{-4}$	$3.09 \times 10^{-4}$

L'île de Saint-Pierre & Miquelon dispose d'un maillage territorial en nombre de pharmacies d'officine par habitant légèrement supérieur à l'hexagone.

<sup>4</sup> Gisement CSA au National 2022/2023

Compte tenu que l'ouverture d'une pharmacie d'officine dépend de l'ordre des pharmaciens, une action directe de la part de CYCLAMED sur l'amélioration du maillage territorial de ces officines ne peut pas être envisagée.

## **G. Evolution du gisement et de la collecte des MNU**

La production des déchets de MNU est spécifique et ne ressemble en rien aux autres flux de déchets.

Afin de l'expliquer, il faut prendre en considération plusieurs paramètres :

- Il est observé que les patients adoptent une meilleure observance de leur traitement et cela depuis des années, ce qui se traduit par une moindre présence de médicaments non utilisés ou périmés chez nos concitoyens ;
- Les médecins prescrivent de moins en moins de médicaments et sur une durée plus courte en adéquation avec le besoin des patients et leurs pathologies ;
- Les industriels ne cessent de travailler sur l'optimisation des quantités de médicaments par boîte la plus adaptée à la moyenne de prescription par pathologie ;
- Les dates de péremption des médicaments allant de 3 à 5 ans. Cela se traduit par le fait que les médicaments délivrés aux patients en année « n », ne seront périmés et éventuellement mis dans le circuit des MNU que 3 à 5 ans plus tard ;
- Etc.

Aux vu de ces paramètres, le Médicament qui n'est pas utilisé est voué à diminuer d'année en année et par conséquence la quantité de MNU devenue « déchet » et donc qui ne sera plus jamais utilisée, l'est aussi. Si nous comparons le MNU à un DEEE, l'équipement une fois acheté et utilisé est indéniablement voué à devenir un déchet un jour contrairement au Médicament pour qui ce n'est pas systématique.

Jusqu'à aujourd'hui, le gisement des MNU chez les Français ne cesse de décroître. Il est ainsi passé d'environ 17 600 tonnes en 2018 à 13 443 tonnes en 2022/2023. Cette tendance devra se confirmer dans les années à venir et se répercutera également sur la quantité de MNU produite qui suivrait la même tendance.

En ce qui concerne les territoires ultra-marins, leurs spécificités en tant qu'îles et/ou territoires n'ayant pas accès facilement aux médicaments comme dans l'hexagone, montrent une habitude de conservation des médicaments sur des plus longues durées, considérés comme des potentiels médicaments à utiliser ultérieurement, même s'ils sont périmés, en prévision d'une pénurie et retard de livraison lié aux transports maritimes ou routiers comme cela pourrait être le cas de Saint-Pierre et Miquelon.

Au national, nous pouvons ainsi considérer que le gisement ainsi que la quantité de MNU produits tendent à diminuer d'année en année.

## H. Objectifs

CYCLAMED à l'instar des autres territoires ultra-marins, va continuer de chercher une personne pouvant prendre en charge le rôle de « facilitateur » afin de mettre en place la sensibilisation auprès du grand-public pour le retour des MNU dans les pharmacies et de réaliser le suivi opérationnel de la filière.

Compte tenu des faibles quantités de MNU en jeu et que le taux de collecte dépasse les 70%, CYCLAMED n'est pas tenu d'élaborer de PPGD pour ce territoire selon la réglementation.

Compte tenu de son investissement sur les territoires ultra-marins et sa volonté de renforcer son dispositif, CYCLAMED souhaite poursuivre le suivi du présent PPDG sur ce territoire.

Par ailleurs, CYCLAMED souhaite étendre son action à la gestion et l'élimination de tous les MNU, c.a.d. aussi les stocks de périmés professionnels, si accord de la DGPR pour la prise en charge de la partie des MNU hors agrément sur ce territoire.

## I. Actions de communication

### Message pour le grand public :

- Prévention : Bon Usage du Médicament et rangement de son armoire à pharmacie familiale (tri régulier des MNU) ;
- Que rapporter et comment ? Incitation au tri affiné : Retour uniquement des Médicaments Non Utilisés (MNU à usage humain, périmés ou non) en pharmacie, sans les emballages vides de médicament, les étuis en carton et notices qui, eux, vont dans le tri sélectif pour un recyclage matière. Aide pour identifier les MNU des autres produits de santé grâce au moteur de recherche sur : [www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)

Etant donné que la population de St Pierre et Miquelon est réduite, environ 6 000 habitants, la communication ne peut être comparée et effectuée de la même façon qu'en métropole ou dans les autres DROM-COM.

On peut noter aussi, qu'il n'est malheureusement pas possible de réaliser une campagne de sponsoring TV sur St Pierre et Miquelon 1<sup>ère</sup>, car pour la régie de France Télévision le territoire est « trop petit ».

En revanche, nous avons eu la confirmation qu'il a été possible de réaliser une campagne radiophonique sur St Pierre et Miquelon 1<sup>ère</sup> (1<sup>ère</sup> chaîne de radio locale) avec des spots radio classiques de 20 secondes. Nous avons donc réalisé une campagne radio diffusée dès le mois de septembre 2023. C'est une première pour une communication dans les DROM/COM et elle s'est déroulée du 25 septembre au 15 octobre 2023

25/09/23	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	
Ecrans	25	26	27	28	29	30	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	
07:10	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
07:45	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
08:07	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
08:58	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
09:30	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
11:05	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
12:28	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
13:25	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
15:45	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
17:08	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
18:05	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
19:15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20

Nous avons renouvelé une campagne radio sur St Pierre & Miquelon 1<sup>ère</sup> tout au long de la journée du 8 au 28 janvier 2024.

08/01/24	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di
Ecrans	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
07:10	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
07:45	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
08:07	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
08:58	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
09:30	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
11:05	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
12:28	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
13:25	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
15:45	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
17:08	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
18:05	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
19:15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20

Il est également prévu d'autres vagues dans le courant de l'année : mai/juin ; octobre/novembre.

De plus, nous proposons un certain nombre d'actions ciblées, en lien avec les collectivités :

- Encart d'information dans le journal de la collectivité territoriale (regroupant les 2 collectivités locales de St Pierre et Miquelon) sur le fonctionnement, les enjeux, les astuces du tri affiné et la filière de récupération des MNU dans les pharmacies (pas de prise en charge par les collectivités locales) ;
- Diffusion d'informations CYCLAMED sur leur site Internet et réseaux sociaux concernant le tri et la bonne gestion de l'armoire à pharmacie familiale, le retour des MNU en pharmacie (sans les étuis en carton et notice qui doivent être mis préalablement dans le tri sélectif) ;
- Ecrans TV dans les lieux d'accueil du public avec diffusion de vidéos d'animations grand public ; centres administratifs, crèches, maisons de retraite... ;
- Formation CYCLAMED éventuelle à des ambassadeurs de tri des collectivités ;
- Participation à d'éventuels événements environnementaux (ex : Semaine du développement durable) ou de santé ;



- Formation CYCLAMED auprès de l'équipe de la pharmacie d'officine et au Centre hospitalier de St Pierre et Miquelon. Proposer nos supports de communication (affiches, flyers, contenus digitaux, vidéos d'animation, spot TV...) à la pharmacie d'officine et autres centres de santé ;
- Information et formation auprès des professionnels de santé : médecins, infirmiers, préparateurs en pharmacie... ;
- Information et sensibilisation en lien avec des associations environnementales.
- Information auprès des professionnels de santé : médecins, infirmiers... ;
- Information éventuelle auprès des assistants de vie...

Des kits digitaux pour sites Internet et réseaux sociaux existent pour :

- Les officinaux à l'attention de la patientèle ;
- Les officinaux pour l'équipe officinale ;
- Les collectivités locales ou régionales ;
- Les milieux associatifs...

## J. Annexes

- ANNEXE 1 : affiche triez bien – grand public
- ANNEXE 2 : sécurité des professionnels – équipe officinale
- ANNEXE 3 : tenue des réceptacles de collecte – pour les grossistes-répartiteurs à diffuser auprès de leurs clients officinaux
- ANNEXE 4 : Affiche « hors pharmacie » pour les collectivités locales, associations, milieux scolaires...
- ANNEXE 5 : Affiche « 10 conseils pour ranger son armoire à pharmacie »
- ANNEXE 6 : Affiche rangement du conteneur-benne

# ANNEXE 1



J'AIDE MON  
PHARMACIEN,  
JE TRIE MES  
MÉDICAMENTS !

**CYCLA MED** ↔

TRIER, APPORTER, PRÉSERVER

## 1 TRIER BIEN

Je mets les notices et étuis en carton dans le tri sélectif



## 2 APPORTER À MA PHARMACIE

Je rapporte à ma pharmacie mes Médicaments Non Utilisés à usage humain, périmés ou non.



## 3 PRÉSERVER LA PLANÈTE

Je protège la planète en éliminant mes médicaments grâce à une valorisation énergétique



[www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)

@cyclamed.france @Cyclamed\_France Cyclamed\_France

Site de médiation et de conseil en matière de médication - Service de médication et de conseil - Juin 2014

# ANNEXE 2



**TRIER, APPORTER, PRÉSERVER**

## INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LA GESTION SÉCURISÉE DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS

### INTERDITS DANS LES CARTONS CYCLAMED

 <p><b>Seringue &amp; aiguille</b> (reuse ou utilisée)</p> <p style="background-color: purple; color: white; padding: 2px; font-weight: bold;">À METTRE DANS LE CIRCUIT DASTRI</p> 	 <p><b>Parapharmacie &amp; complément alimentaire</b> Seuls les médicaments achetés en pharmacie sont à rapporter en pharmacie. Au moindre doute : <a href="http://www.cyclamed.org">www.cyclamed.org</a></p> <p style="background-color: black; color: white; padding: 2px; font-weight: bold;">DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES</p> 	 <p><b>Produits chimiques</b></p>  <p><b>Appareils de mesure</b></p> <p style="background-color: green; color: white; padding: 2px; font-weight: bold;">À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE</p> 	 <p><b>Emballages issus de la PDA</b> (Préparation des Doses à Administrer)</p> <p style="background-color: yellow; color: black; padding: 2px; font-weight: bold;">À METTRE DANS LE TRI SÉLECTIF</p> 
---	--	---	--

### AUTORISÉS DANS LES CARTONS CYCLAMED

Médicaments Non Utilisés périmés ou non, à usage humain

 <p><b>Comprimé, gélule, sachet poudre ou liquide</b></p>	 <p><b>Sirop, solution buvable</b></p>	 <p><b>Suppositoire, ovule</b></p>	 <p><b>Pommade, crème, gel</b></p>	 <p><b>Inhalateur</b></p>
 <p><b>Aérosol, spray</b></p>	 <p><b>Ampoule</b></p>	 <p><b>Dosette oculaire, collyre</b></p>	 <p><b>Patch</b></p>	

**Si vous avez des questions, contactez Cyclamed :**  
Par téléphone : 01.46.10.97.50  
Par mail : [association@cyclamed.org](mailto:association@cyclamed.org)

[www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)



## ANNEXE 3

# CYCLA MED

TRIER, APPORTER, PRÉSERVER

## LES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS DES PARTICULIERS COLLECTÉS DANS LES CARTONS CYCLAMED EN OFFICINE

**QU'EST-CE QUI EST COLLECTÉ ?**

Seuls les Médicaments Non Utilisés des particuliers à usage humain, périmés ou non, entamés ou non, sont collectés dans le cadre du dispositif Cyclamed.  
Les emballages en carton et les notices en papier sont à placer dans le bac de tri sélectif du domicile des particuliers.

**LE RÔLE DU PHARMACIEN D'OFFICINE**

Sensibiliser et inciter les particuliers à rapporter leurs médicaments non utilisés en pharmacie, sans leurs emballages en carton et notices en papier.



**POINTS CLÉS À RESPECTER POUR LA REPRISE  
DES CARTONS PAR LE GROSSISTE-RÉPARTITEUR**



Fermez le sac plastique et le carton (nœud du sac bien visible)

Inscrivez le nom de votre officine sur le carton

**Mettez uniquement les médicaments non utilisés retournés par les particuliers dans les cartons Cyclamed**

**N'utilisez pas un carton percé, mouillé et/ou endommagé**



Si vous avez des questions, contactez Cyclamed :  
Par téléphone : 01.46.10.97.50 Par mail : [association@cyclamed.org](mailto:association@cyclamed.org)


Plus d'infos sur : [www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)



Association loi 1901 à but non lucratif  
60 Ter rue de Bellevue – 92100 BOULOGNE BILLAN COURT – Tél. : 01 46 10 97 50  
N° SIRET : 393 163 019 00044 – Code APE : 9499Z – N° de TVA intracommunautaire : FR 12 393 163 019


19


# ANNEXE 4

**CYCLA MED** 


TRIER, APPORTER, PRÉSERVER


**POUR LA SANTÉ DE MA PLANÈTE,  
JE TRIE MES PRODUITS D'HYGIÈNE SANTÉ**

 **EN PHARMACIE**





Médicaments Non Utilisés, périmés ou non. Seringues et aiguilles (à part) ...

 **EN DÉCHÈTERIE**




Produits chimiques ou solvants : éther, alcool à 60 ou 90. Appareils de mesure : tension, diabète, thermomètre  
Béquille, canne ...





 **TRI SÉLECTIF**

EMBALLAGES



Tous les emballages vides : cartons, notices, boîtes et bouteilles, tubes, sirops, blisters, sprays ...


 **DÉCHETS MÉNAGERS**



Compléments alimentaires et parapharmacie : cosmétiques, solaires, produits dentaires, huiles essentielles, brosses à dents, pansements, compresses, couches, lingettes, coton, masque COVID ...

En rapportant vos Médicaments Non Utilisés à la pharmacie, **vous évitez les accidents domestiques et vous protégez l'environnement.**  
Les médicaments collectés par Cyclamed sont valorisés en énergie et **permettent de chauffer et d'éclairer plusieurs milliers de logements par an**

Plus d'infos sur : [www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)



# ANNEXE 5

## CYCLA MED

TRIER, APPORTER, PRÉSERVER

### 10 CONSEILS POUR RANGER SON ARMOIRE À PHARMACIE

1 **Centraliser dans une armoire** à l'abri de l'humidité, de la lumière et de la chaleur.



2 **Fermer à clé** pour empêcher l'accès aux enfants.

3 **En hauteur**, sur deux étagères, afin de **séparer** les médicaments des adultes et ceux des enfants.

Dans leurs boîtes d'origine avec leurs notices **afin de pouvoir les identifier.**

Avec le nom du patient inscrit au stylo ou au marqueur sur la boîte.



Avec la date d'ouverture.

7 **Séparer** les emballages vides et les notices en papier qui sont à mettre **dans le tri sélectif.**



8 **Mettre de côté et à l'abri** les médicaments non utilisés.

9 **Rapporter en pharmacie** ses **médicaments non utilisés uniquement.**

**⚠ SURTOUT RAPPORTEZ VOS MÉDICAMENTS NON UTILISÉS EN PHARMACIE**



Ils seront éliminés dans le respect des règles environnementales et revalorisés en énergie.

Plus d'infos et moteur de recherche pour identifier un médicament sur : [www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)



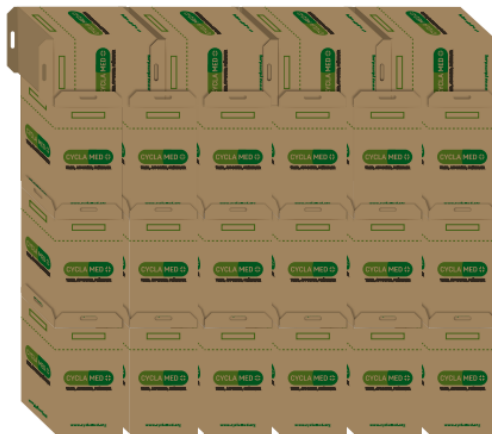
# ANNEXE 6

**CYCLA MED** ⇄

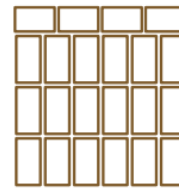
TRIER, APPORTER, PRÉSERVER

## CONTENEUR **STRICTEMENT** RÉSERVÉ AUX **CARTONS CYCLAMED**

HAUT  
▲



▼  
BAS



**RANGEMENT  
À RESPECTER  
IMPÉRATIVEMENT**